

LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25/04/2025

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2024, le rapport d'activité et le rapport ESG 2024 tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à la majorité (99.66% des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée).

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à la majorité (99.66% des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée).

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	44 218 473,000
Résultat reporté	2 051,000
Résultat distribuable :	44 220 524,000
Dividendes de 0,880 Dinars/action	26 400 000,000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat net)	1 326 554,190
Autres réserves	16 490 000,000
Report à nouveau 2024	3 969,810

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire approuve la distribution du dividende de 0.880 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 3 juin 2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 26 mars 2025, d'allouer aux membres du conseil d'administration un montant de **cent quarante mille (140.000) dinars bruts** et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2025.

L'Assemblée générale délègue au conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de définir les conditions de répartition du montant des jetons de présence entre les administrateurs et de fixer les délais de versement dudit montant.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 26 mars 2025, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de **totale de trente mille (30 000) dinars bruts pour l'exercice 2025**, et délègue au conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de définir les conditions de répartition et les délais de versement de cette rémunération.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Mohamed LARBI en tant qu'administrateur représentant les administrateurs minoritaires Tunisiens et valide l'intégralité du processus de sélection réalisé ayant conduit à cette cooptation.

En conséquence, L'Assemblée Générale ordinaire décide de nommer Monsieur Mohamed LARBI en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires Tunisiens pour une période de 3 ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire appelé à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à la majorité (99.66% des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée).

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- La société Tunisie Leasing and Factoring
- La société Partner Investment (SPI)
- Sonia HARROUCH MEHRI

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2027, les administrateurs suivants :

- La société Tunisie Leasing and Factoring
- La société Partner Investment (SPI)
- Sonia HARROUCH MEHRI

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat (AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
Siham EL MACHTANI (Administratrice représente les petits porteurs marocains)	31 décembre 2025
Lobna Feki (Administratrice Indépendante)	31 décembre 2025
Société Parenin	31 décembre 2025
Ibrahim DEBACHE	31 décembre 2026
La société COMAR	31 décembre 2026
La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)	31 décembre 2026
La société Poulina Group Holding (PGH)	31 décembre 2026
Mohamed Anouar Ben Ammar	31 décembre 2026
Mohamed LARBI (Administratrice représente les petits porteurs Tunisiens)	31 décembre 2026
La société Tunisie Leasing and Factoring	31 décembre 2027
La société Partner Investment (SPI)	31 décembre 2027
Sonia HARROUCH MEHRI (Administratrice indépendante)	31 décembre 2027

Mise au vote, cette résolution est adoptée à la majorité (99.66% des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée).

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à la majorité (99.66% des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée).

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Bilan au 31/12/2024 après affectation du résultat de l'exercice 2024

En Dinar Tunisien

ACTIFS NON COURANTS	Note	31/12/2024	31/12/2023
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		5 176 551	5 064 522
Moins : Amortissements		(4 436 943)	(3 730 420)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(A-1)	739 608	1 334 102
Immobilisations corporelles		113 407 172	106 230 621
Moins : Amortissement		(50 136 470)	(45 713 085)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(A-2)	63 270 702	60 517 536
Participations et créances liées à des participations		72 087 348	72 197 212
Moins : Provisions		(389 630)	(4 225 230)
Autres immobilisations financières	(B-1)	1 388 439	1 613 816
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		73 086 157	69 585 798
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		137 096 467	131 437 436
Autres actifs non courants	(B-2)		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		137 096 467	131 437 436
ACTIFS COURANTS			
Stocks		135 920 362	154 181 774
Moins : Provisions		(1 324 487)	(1 342 555)
TOTAL STOCKS	(B-3)	134 595 875	152 839 219
Clients et comptes rattachés		69 980 316	52 836 544
Moins : Provisions		(2 253 670)	(2 280 612)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	(B-4)	67 734 646	50 555 932
Autres Actifs courants	(B-5)	11 779 892	11 451 595
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6)	29 739 516	12 678 251
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		243 849 929	227 524 997
TOTAL DES ACTIFS		380 946 396	358 962 433

Bilan au 31/12/2024 après affectation du résultat de l'exercice 2024

En Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital		140 643 614	123 557 313
Résultats reportés		3 970	2 051
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION (I)		170 647 584	153 559 364
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provision pour risques et charges	(B-8)	6 676 500	6 326 055
Emprunts	(B-9)	1 493 158	2 495 933
Dépôts et cautionnements		13 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-10)	651 082	709 202
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		8 532 740	9 535 190
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-11)	149 610 970	153 290 301
Autres passifs courants	(B-12)	42 917 719	36 148 773
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-13)	9 237 383	6 428 805
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		201 766 072	195 867 879
TOTAL DES PASSIFS (II) :		210 298 812	205 403 069
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		380 946 396	358 962 433

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES L'AFFECTATION DE L'EXERCICE 2024

En Dinar Tunisien

Désignation	Capital	Réserves légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2024	30 000 000	3 000 000	119 080 463		2 051	746 597	44 218 473	197 047 584
Affectation de résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024								
Affectation du résultat de l'exercice 2024 suivant l'AGO du 25/04/2025					44 218 473		(44 218 473)	
Affectation en résultats reportés								
Affectation réinvestissement								
Affectation réserves		16 490 000			(16 490 000)			
Affectation en fonds social					(1 326 554)	1 326 554		
Indemnité départ à la retraite								
Dividendes distribués					(26 400 000)			(26 400 000)
Mouvements sur fonds social								
Résultat de la période								
Capitaux propres au 31 Décembre 2024 après affectation du résultat	30 000 000	3 000 000	135 570 463		3 970	2 073 151		170 647 584